

Dossier d'inscription BAFA Citoyen

Communauté de Communes
Roumois Seine

en Normandie



Service jeunesse de la Communauté
de Communes Roumois Seine
fij@roumoiseine.fr



Ce dossier de candidature devra être déposé en prenant rendez-vous dans l'un des Espaces France Services du territoire.

La décision de passage en jury sera prise après vérification de la faisabilité du projet de formation lors d'un premier entretien avec le candidat / la candidate.

Cet entretien permettra également de comprendre la motivation et l'engagement du candidat. L'accord des parents est obligatoire pour les mineur(e)s.

Conditions

- **Résider sur le territoire Roumois Seine**
- **Être âgé de 16 à 25 ans**
- **Aucune condition de revenu n'est demandée**
- **S'engager à suivre la procédure complète de formation BAFA dans le délai imparti**
- **Obtenir un devis personnalisé d'un organisme de formation BAFA de votre choix (à l'attention de la Communauté de Communes Roumois Seine - BAFA Citoyen - 666 rue Adolphe Coquelin 27310 Bourg-Achard - avec vos nom et prénom)**
- **S'investir activement dans les missions citoyennes qui vous seront confiées**

Les étapes du BAFA Citoyen

- 1 Inscription préalable et entretien avec le responsable jeunesse**
Des réunions d'information seront organisées et permettront de retirer un dossier d'inscription. Des dossiers seront aussi disponibles dans les Maisons France Services, sur le site internet de la collectivité et par l'adresse mail : fij@roumoiseine.fr
- 2 Dossier d'inscription à rendre dans les délais impartis**
Le candidat prendra l'initiative de se rapprocher de l'organisme de formation de son choix pour établir un devis personnalisé et de se créer un compte en ligne sur jeunes.gouv.fr
- 3 Dépôt du dossier sur rendez-vous avec entretien**
- 4 Passage du dossier en jury pour l'obtention du financement de la CCRS. Le jury est composé d'élus et de professionnels de la jeunesse**

Si avis favorable

- Mise en place du planning " Parcours Citoyen " avec le jeune et signature de la convention
- Attribution de la bourse* : pour la formation générale du BAFA

**La session de formation générale BAFA dure 8 jours. Les formations sont disponibles en trois options : externe, demi-pensionnaire et interne.*

Le financement couvrira l'ensemble du devis à hauteur de 600 euros, selon les modalités choisies par le candidat.

Cette subvention sera directement réglée à l'organisme de formation après votre formation.

Le BAFA Citoyen

La Communauté de communes peut apporter un soutien financier pour les jeunes de 16 à 25 ans souhaitant passer le BAFA.

Le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) est un diplôme vous permettant **d'animer et d'encadrer des enfants, des adolescents au sein des centres de vacances et de loisirs. Il vous offre la possibilité de travailler dans le domaine de l'animation et de faire un premier pas dans le monde du travail.**

Le BAFA se compose en **3 parties** :

Formation générale (8 jours minimum)

Objectif : Acquérir les notions fondamentales pour assurer les fonctions d'animateur, telles que la connaissance des publics, la préparation et l'animation d'activités, et le travail en équipe

Stage pratique (14 jours minimum) :

Objectif : Mettre en pratique les acquis de la formation générale en situation réelle, en encadrant des enfants ou des adolescents dans un accueil collectif de mineurs

Session d'approfondissement ou de qualification (6 à 8 jours minimum) :

Objectif : Consolider les connaissances acquises, analyser l'expérience du stage pratique, et se spécialiser dans un domaine particulier ou approfondir un thème spécifique.

Chaque étape est essentielle pour développer les compétences nécessaires à l'animation et à l'encadrement des jeunes dans divers contextes éducatifs et de loisirs.

Le BAFA citoyen offre l'opportunité de construire pour et avec les jeunes. Au-delà de la préparation à une fonction éducative et de responsabilité, les objectifs sont les suivants :

- Faciliter l'accès à une formation qualifiante : le BAFA.
- Aider à l'insertion professionnelle.
- Encourager l'engagement citoyen.
- Promouvoir les valeurs pédagogiques des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) du territoire.

En échange de 30 heures de votre temps pour une contribution citoyenne, soit 4 mercredis dans un ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) de votre secteur ou 4 vendredis soirs dans un Accueil Ados (si candidat de +21 ans). Ces heures seront organisées autour d'un Parcours Citoyen défini à l'avance et en concertation avec le-la candidat(e).

Mode d'emploi :

Avoir assisté à la réunion d'information organisée : *(cocher votre présence)*

- à l' Espace France Services de Bourg-Achard
- à l' Espace France Services de Grand Bourgtheroulde
- à l' Espace France Services de Bourneville-Ste-Croix
- à l' Espace France Services de Thuit-de-l'Oison
- Je n'ai pas assisté à la réunion de présentation
 - J'ai obtenu le dossier d'inscription par mail
 - J'ai obtenu le dossier d'inscription sur le site internet

Le BAFA Citoyen

FINANCEMENT / ENGAGEMENT :

Après validation de votre dossier, la Communauté de Communes Roumois Seine vous versera le montant de l'aide après signature de la présente charte d'engagement pour l'inscription.

Aucune condition de revenu n'est demandée. C'est votre engagement qui fait foi.

> Engagement citoyen de 30 heures

Votre engagement citoyen de 30 heures correspond à 4 mercredis dans un ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de votre choix. Cela vous permettra **d'observer le métier d'animateur et d'acquérir des connaissances avant votre formation**. L'objectif est également de vous familiariser avec le milieu dans lequel vous effectuerez votre stage pratique.

À l'issue de votre formation générale, vous serez **employé en tant que vacataire** dans l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de référence, ce qui vous permettra de **valider les 14 jours minimum de stage pratique. Cette période pourra se dérouler sur deux petites vacances ou durant un mois d'été**. Ce salaire devra être utilisé pour financer la troisième partie de votre formation : la session d'approfondissement et de qualification.

> Participation à la journée « la jeunesse s'engage »

Vous participerez activement à la journée événementielle « la jeunesse s'engage »
Le but de cette journée est de créer un espace privilégié de partage d'expériences, où chacun pourra échanger et s'enrichir des parcours des autres. Nous mettons en place des ateliers interactifs, conçus pour accompagner et guider les futurs candidats dans ce dispositif. Ces moments de rencontre et de formation visent à offrir des outils pratiques et des conseils avisés, afin de préparer au mieux ceux qui souhaitent s'engager dans cette aventure.

> Engagement estival

Pour améliorer votre parcours de formation et acquérir davantage d'expérience, vous vous engagez à effectuer un mois d'été dans l'un des ALSH de la Communauté de Communes Roumois Seine pendant la durée de la convention de deux ans.

REMBOURSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE VERSÉE :

L'aide financière attribuée au Bénéficiaire du « BAFA Citoyen » sera à rembourser dans les cas suivants :

- Si le Bénéficiaire ne s'inscrit pas ou ne suit pas dans le délai requis les conditions de formation BAFA
- Si le Bénéficiaire change d'employeur durant son parcours de formation : stage pratique et engagement estival

La Communauté de communes Roumois Seine ne versera aucune autre participation complémentaire à celle fixée par le présent règlement.

Seul le stage de formation générale sera subventionné.

De plus, l'aide financière accordée au bénéficiaire du « BAFA Citoyen » ne pourra être ni renouvelée, ni augmentée.

Les étapes du BAFA Citoyen

1 Inscription préalable et entretien avec la responsable jeunesse

Des réunions d'information seront organisées et permettront de retirer un dossier d'inscription. Des dossiers seront aussi disponibles dans les maisons France Services, sur le site internet de la collectivité et par l'adresse mail : fij@roumoiseine.fr

2 Dossier d'inscription à rendre dans les délais impartis

Le candidat prendra l'initiative de se rapprocher de l'organisme de formation de son choix pour établir un devis personnalisé et de se créer un compte en ligne sur : jeunes.gouv.fr.

3 Passage en jury

Le dossier de chaque candidat sera examiné par les élus et les professionnels de la jeunesse pour décider de l'attribution de ce dispositif.

4 ÉTAPE OBLIGATOIRE : Vous participerez à 4 mercredis dans un accueil de loisirs de Roumois Seine (ou 4 vendredis soirs si vous souhaitez travailler dans le secteur ado) pour débiter votre processus de formation. Cette étape est essentielle pour vous permettre de mieux comprendre le public et d'arriver à la formation générale avec quelques bases et/ou des questionnements. Ces informations vous seront communiquées par votre tuteur BAFA Citoyen.

5 Session de formation générale

C'est la première étape pour obtenir votre brevet. Il s'agit d'un stage de 8 jours destiné à vous faire découvrir les bases du métier. Vous êtes libre de choisir votre organisme de formation (AFOCAL, AROEVEN, CEMEA, FRANCAS, UFCV, liste non exhaustive).

6 Stage pratique

C'est à vous de jouer ! Vous devez effectuer votre stage pratique dans une structure pendant au minimum 14 jours, au sein de nos ALSH de la Communauté de communes Roumois Seine (enfance-jeunesse). Des réunions de préparation de session seront organisées certains samedis précédant la session. Votre participation à ces réunions est obligatoire. Pendant cette période, vous serez employé par la Communauté de Communes Roumois Seine.

7 ÉTAPE OBLIGATOIRE : Un rendez-vous avec la responsable jeunesse sera organisé pour discuter des modalités du stage pratique. Accompagnée de la direction de l'ALSH, cette rencontre aura pour objectif de parfaire vos connaissances et compétences, afin d'aborder la troisième étape dans de bonnes conditions.

8 Session d'approfondissement

Vous devez confirmer vos acquis et perfectionner vos techniques d'animation. Vous vous engagez à financer cette étape dans un délai de 18 mois. Si le candidat n'a pas obtenu son BAFA dans ce laps de temps, il s'engage à rembourser la subvention perçue auprès de la Communauté de Communes Roumois Seine.

9 Présentation du dossier au jury

Après avoir validé toutes ces étapes, un jury du Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES), composé de professionnels, se prononcera sur l'obtention du BAFA.

10 Engagement Estival

En tant que jeune diplômé, vous vous engagez à faire une session d'été au sein de la collectivité en tant que salarié.

Par la suite, vous pourrez postuler à des postes d'animation pour le périscolaire, les mercredis et les vacances au sein de la Communauté de Communes Roumois Seine dans le secteur enfance et jeunesse.

Identification du candidat

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Situation du candidat

Vous êtes actuellement :

scolarisé (*précisez le nom de l'établissement et la classe*) :

en formation (*préciser le nom de l'établissement et l'intitulé de la formation*) :

demandeur d'emploi : depuis le/...../.....

Autre (*précisez*) :

Candidat mineur

Si vous avez moins de 18 ans, indiquez le nom et l'adresse de votre responsable légal

NOM :

Prénom :

Téléphone :

Père

Mère

Tuteur légal

Votre projet

**Comment le BAFA va-t-il vous aider à réaliser votre projet personnel ou professionnel ?
Quel est ce projet ?**

Avez-vous déjà une expérience dans la garde d'enfant ?

- Non Oui (combien de fois par semaine ?) :

Quel ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) est le plus proche de chez vous ?

- Thuit de l'Oison (juillet)
- Saint-Pierre-du-Bosguérard (juillet/août)
- Amfreville-Saint-Amand (juillet)
- Bosguerard de Marcouville juillet)
- Bosroumois (juillet/août)
- Grand Bourgtheroulde (juillet/août)
- Saint-Ouen-de-Thouberville (juillet)
- Bourg-Achard : le Colombier (août)
- Bourg-Achard : l'Espace Jeune (août)

Pour les candidats de plus de 21 ans :

- Bourg-Achard Accueil Ados (juillet)
- Club ados les Monts du Roumois (juillet/août)

Êtes-vous bénévole dans une association ? (plusieurs réponses possibles)

- Actions auprès des enfants
- Actions en faveur des seniors
- Actions auprès de personnes en situation de handicap
- Actions en faveur de l'inclusion numérique
- Actions solidaires et intergénérationnelles
- Autre (préciser) :

Commentaire :

Financement

Avez-vous demandé des aides dans les dispositifs suivants :

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) : La CAF propose une aide de 200 € pour financer le BAFA, sans condition de ressources. Cette aide est versée en une seule fois après la session d'approfondissement

Oui Non - montant accordé :

AIDES LOCALES : Certaines municipalités proposent des dispositifs pour aider les jeunes résidant sur leur territoire à financer leur BAFA, avec ou sans condition de ressources.

Oui Non - montant accordé :

ATOUS NORMANDIE JEUNES : ATOUS NORMANDIE JEUNES proposent des bourses pour aider les jeunes à financer leur BAFA, jusqu'à 25 ans à hauteur de 40 euros.

Oui Non - montant accordé :

FRANCE TRAVAIL : Il existe un dispositif : l'Aide Individuelle à la Formation (AIF). Cette aide peut couvrir tout ou une partie des frais pédagogiques de la formation, à condition que celle-ci soit en cohérence avec votre Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi (PPAE)

Oui Non - montant accordé :

LES COMITES D'ENTREPRISE DES RESPONSABLES LÉGAUX : Certains comités d'entreprise peuvent décider de subventionner directement le coût total ou partiel du BAFA pour leurs employés et leurs ayant droits, en fonction des politiques internes et des budgets disponibles.

Oui Non - montant accordé :

Commentaire :

Attestation sur l'honneur

Je soussigné(e),
né(e) le à, candidat(e) au dispositif
« BAFA CITOYEN »,

- M'engage à fournir tous les documents nécessaires (les candidatures incomplètes ne seront pas examinées par le jury) ;
- M'engage à effectuer des heures de citoyenneté au sein d'un ALSH de la Communauté de Communes Roumois Seine.
- M'engage à être assidu(e) à ma formation et à mon engagement citoyen ;
- M'engage à avoir un comportement exemplaire, agissant avec intégrité et respect, tout en promouvant les valeurs de la République ;
- M'engage à fournir toutes les attestations relatives à un financement complémentaire par un autre organisme ou mairie.
- M'engage à passer mon BAFA dans les délais légaux impartis.
- M'engage à effectuer mon stage pratique et 1 mois d'été au sein d'un ALSH de la Communauté de Communes Roumois Seine

J'atteste sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations communiquées ci-dessus.

Toute fausse déclaration ou tentative de fraude sera sanctionnée par l'exclusion du dispositif « BAFA CITOYEN » et le remboursement des sommes versées, le cas échéant, par le bénéficiaire du « BAFA CITOYEN ».

Fait le/...../..... à

Signature du/de la candidat(e)

Autorisation parentale

Obligatoire pour les mineurs

Je soussigné(e)
né(e) le à
demeurant à :.....
.....
.....

autorise mon/ma fils/fille :
né(e) le à

à participer au dispositif « BAFA CITOYEN » organisé par la Communauté de Communes Roumois Seine.

Je m'engage à fournir les documents nécessaires et à veiller à ce que mon/ma fils/fille respecte les conditions du dispositif, notamment :

- Effectuer les heures citoyennes requises ;
- Être assidu(e) tout au long des étapes du BAFA
- Adopter un comportement respectueux des principes et des valeurs de la République

Fait le/...../..... à

Signature du parent ou tuteur légal :

Autorisation droit à l'image

Dans le cadre du dispositif, des photos ou reportages peuvent être réalisés avec les participants ou votre enfant. Ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les actions réalisées par la Communauté de communes, sans but commercial.

Je soussigné(e)

Représentant légal de :

Né(e) le à

OU pour les jeunes majeurs :

Autorise librement l'utilisation des photos réalisées

Refuse l'utilisation des photos réalisées

selon le projet et les conditions définies ci-dessous :

Le bénéficiaire :

Communauté de Communes Roumois Seine, 666 rue Adolphe Coquelin, 27310 Bourg Achard

Le projet :

- Promotion des actions du service jeunesse de la Communauté de communes Roumois Seine
- Supports utilisés : diffusion sur supports extérieurs et les réseaux sociaux de la Communauté de communes Roumois Seine
- Cadre d'utilisation du document : promotion des dispositifs du service jeunesse
- Date de publication / de diffusion : à partir de 2025
- Durée de publication du document à compter de la date de publication : 3 ans

Les conditions :

- Toute autorisation pour un enfant mineur non complétée par les deux responsables légaux ne serait pas viable sauf exception
- Les supports seront exclusivement utilisés dans le cadre du projet susmentionné
- Ces supports ne seront ni communiqués, ni vendus, ni utilisés à d'autres fins
- Le bénéficiaire s'interdit expressément de procéder à une exploitation des supports pouvant porter atteinte à la vie privée ou à la réputation du jeune. Il s'interdit également d'utiliser les supports si ce dernier présente le jeune dans une situation humiliante ou dévalorisante
- Conformément à la loi, le libre accès aux données recueillies est garanti. Le jeune peut donc à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et dispose du droit de retrait.

Fait le/...../..... à

Signature des deux parents ou tuteurs légaux, et du jeune :

PIÈCES CONSTITUTIVES

- Le présent dossier dûment rempli
- Une photocopie recto verso de la carte d'identité du candidat
- Un justificatif de domicile du candidat
- Un devis de l'organisme de formation BAFA (session générale)
- Une autorisation parentale pour le mineur engagé dans le projet
- Une autorisation de droit à l'image
- Présenter un extrait de casier judiciaire n°3 (gratuit sur Internet)
- Copie de l'attestation de sécurité sociale personnelle ou copie de la carte vitale
- La copie des vaccinations à jour (carnet de santé ou attestation du médecin traitant)

L'ensemble du dossier devra être déposé sur rendez-vous auprès du service jeunesse (fij@roumoiseine.fr). Le rendez-vous aura lieu dans un Espace France Services de votre choix (Grand Bourgtheroulde, Bourg-Achard, Amfreville-St-Amand, Thuit de l'Oison ou Bourneville Ste Croix).

Partie réservée à l'administration

Date du dépôt du dossier :

Date du jury :

Décision : Favorable Défavorable Ajourné

Motif :